

Département du Puy-de-Dôme

COMMUNE de TORTEBESSE

063-216304337-20221031-28_2022-DE

Reçu le 07/11/2022

Publié le 07/11/2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-deux, le trente-et-un octobre, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 28/2022

OBJET : PROJET EOLIENNES DE LASTIC

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet éolien de Lastic suite à l'enquête publique qui s'est terminée le 21 octobre 2022.

Le projet éolien de Lastic est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal.

En effet, la commune de Tortevesse va bientôt recevoir quinze éoliennes sur son territoire. Au moment de l'enquête publique, la commune de Lastic avait émit un avis favorable.

Toutefois, même si la majorité du conseil municipal de la commune de Tortevesse a émit un avis favorable, il semble important de rappeler que le secteur géographique des Combrailles ne doit pas être le seul secteur impacté par un nombre important de projets éoliens.

La majorité du Conseil Municipal de Tortevesse émet un avis favorable pour ce projet.

Y.BONY

